Pays d'Armagnac

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Marché N°3-2020

CAHIER DES CHARGES DE CONSULTATION

Pouvoir adjudicateur (PA)
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Armagnac BP 3 – 32800 EAUZE
Représentant du pouvoir adjudicateur (RPA)
Madame la Présidente, Elisabeth DUPUY-MITTERRAND

Objet du marché et montant
Création d'une collection de sites pédagogiques pour la valorisation du patrimoine naturel du Pays d'Armagnac Montant maximum 35 000 € HT

Procédure de consultation
Gré à gré (art R2122-8 CCP) Consultation lancée le 10 janvier 2020

Remise des offres
Date et heure limites de réception : **10 février 2020 à 12h 00** (heure locale de l'adresse du RPA)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DU GERS

Contrat de Transition Écologique

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT

UNION EUROPÉENNE

LEADER

La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée

Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Objet de l'opération

Missions de maîtrise d'œuvre pour :

- L'identification des sites à intégrer dans la collection et rédaction des contenus (textes et visuels), en collaboration étroite avec le maître d'ouvrage et les partenaires du projet.
- La conception de l'univers de marque du projet : nom, brief, logo et charte graphique.
- La conception graphique, la réalisation technique et la fourniture de 20 panneaux d'interprétation, de bonne facture, pour les sites de la collection.
- La conception graphique et l'édition en 10 000 exemplaires d'un document de présentation et de promotion, type carnet de voyage avec carte.
- La conception d'une page web de présentation générale de la collection, qui sera intégrée et hébergée sur les sites internet des partenaires du projet.

Contexte

Situé au nord-ouest du département du Gers, le Pays d'Armagnac, structuré en syndicat mixte, fédère les communautés de communes du Bas-Armagnac, du Grand-Armagnac, de la Ténarèze et d'Artagnan en Fezensac et regroupe 102 communes et plus de 45 000 habitants.

Le Pays d'Armagnac est fortement engagé dans le domaine du tourisme, considéré comme un véritable levier de développement économique du territoire. Fort de son patrimoine culturel (3/4 de l'offre gersoise) et viticole (20 000 Ha de vignes et 3 appellations reconnues dont la plus ancienne eau-de-vie de France), le Pays a créé un dispositif d'interprétation innovant de ces richesses. La collection "Armagnac Confidentiel, pierres secrètes et vignes gourmandes en Pays d'Armagnac", récemment reconnue par le Conseil de l'Europe, témoigne de cet investissement.

De la même manière, le Pays d'Armagnac souhaite maintenant valoriser son patrimoine naturel, riche mais méconnu. Avec 30 000 Ha, le territoire compte plus de surface boisée que de vignes. Et les zones humides des étangs de l'Armagnac constituent un creuset majeur de protection de la biodiversité.

Il ne convient pas de mettre en tourisme l'ensemble du territoire mais de désigner les sites les plus emblématiques pour présenter cette offre et pour accueillir au mieux les publics. Cette action s'inscrit dans le cadre du Contrat de transition écologique signé récemment entre l'Etat et le Pays d'Armagnac.

Ce projet de création d'une collection pédagogique, comporte plusieurs phases, chacune constituant un lot spécifique du présent marché :

- 1. Identification des sites emblématiques du patrimoine naturel du territoires, en croisant plusieurs critères : qualité du site (paysages, faune & flore) ; accessibilité du site (situation géographique, proximité des axes de circulation, possibilité de parking) ; accord des propriétaires publics ou privés. Rédaction des contenus (textes et visuels).
- 2. Naming de la collection et conception de l'univers de marque (contenus, visuels, charte graphique, ligne éditoriale). Conception et édition d'un carnet de voyage, présentant la collection, associé à une page web, intégrée sur des sites partenaires.
- 3. Mise en page, réalisation des panneaux et installation, en lien avec les propriétaires des sites (commune ou privé).

Les sites de la collection pourront être découverts en visite libre ou dans le cadre de séjours packagés. Ils serviront également de supports à l'organisation de manifestations (événements nature, accueil de groupes, médiation à destination des scolaires…).
Ce projet sera mené en partenariat avec les acteurs socio-économiques du territoire, réunis en comité de pilotage.

Attentes

Principes généraux

Ce projet devra obéir aux principes généraux suivants :

- S'inscrire dans la logique d'excellence défendue par le Pays d'Armagnac et souhaitée dans le domaine du développement touristique,
- Aborder de manière innovante et contemporaine cette action de mise en tourisme et de mise en réseau,
- Valoriser et conforter chaque site en tant que lieu d'agrément et de découverte sensible,
- Respecter la qualité environnementale en prenant en compte l'ensemble des impératifs liés à chaque site (classement, environnement, avis des propriétaires, des élus et des associations locales, réglementations locales),
- **Respecter un niveau d'investissement raisonnable en privilégiant des aménagements simples mais qualitatifs dont la pose et l'entretien seront facilités.**

L'esprit du projet peut se résumer autour de deux attentes majeures :

- La mise en valeur et le respect des sites.
- L'attractivité du Pays d'Armagnac et sa renommée, en tant que territoire en transition écologique.

Missions confiées aux prestataires

1- Intégration des sites à intégrer dans la collection et rédaction des contenus

- Accompagnement du maître d'ouvrage pour la sélection des 20 sites de la collection répartis sur l'ensemble du territoire du Pays d'Armagnac.
- Définition des types de contenus pédagogiques pour les panneaux et le carnet de voyage, suivant une approche de médiation tous publics et de valorisation touristique.
- Rédaction des contenus (textes & visuels) des 20 panneaux et du carnet de voyage.

2- Mission de conception de l'univers de marque de la collection, du carnet de voyage et de la page web associée

- Proposer un ou plusieurs noms génériques de la collection traduisant ses valeurs et ses objectifs. Vérifier la liberté de droit d'utilisation du nom choisi après les phases de présentation et de concertation avec le comité de pilotage.

- Concevoir le logo de la collection. Faire plusieurs propositions.
- Concevoir la charte graphique de la collection et les éléments visuels associés (pictogrammes). Cette charte graphique devra prendre en compte les chartes graphiques existantes et s'inscrire en cohérence avec elles, notamment le dispositif « Armagnac Confidentiel, pierres secrètes et vignes gourmandes en Pays d'Armagnac ».
- Rédiger les éléments de présentation générale du projet à l'attention des clientèles touristiques du territoire (actuelles et visées).
- A partir des éléments de contenu (textes et visuels), concevoir un outil de promotion de la collection thématique, type carnet de voyage. Proposer le format le plus adapté, cohérent avec les éditions existantes.
- Assurer l'édition du carnet de voyage en 10 000 exemplaires.
- Créer une page web de présentation générique de la collection qui pourra être intégrée (et hébergée) sur les sites internet du maître d'ouvrage et des partenaires du projet.

3- Mission de mise en page, d'édition et de pose des panneaux d'interprétation des sites de la collection.

- A partir des éléments de l'identité visuelle et de l'univers de marque du projet, proposer une mise en page unique et cohérente des panneaux d'interprétation des sites de la collection. Proposer différents formats et types de support (les panneaux devront obligatoirement être de belle facture, résistants et respectueux de l'environnement) correspondants aux objectifs du projet.
- A partir des éléments de fond (textes et visuels) fournis par le maître d'ouvrage, concevoir la mise en page des panneaux d'interprétation de chaque site (20 panneaux).
- Pour chaque site, proposer avec le maître d'ouvrage un lieu d'implantation afin que celui-ci ne nuise pas à la perception et à la lisibilité du site et qu'il soit éventuellement en cohérence avec les autres dispositifs d'information déjà présents.
- Assurer la réalisation des panneaux. Un BAT sera soumis à l'accord du maître d'ouvrage.
- Assurer la livraison et la pose des panneaux dans les délais fixés avec le maître d'ouvrage.

Calendrier détaillé prévisionnel

- Janvier – février 2020 : consultation pour le choix des prestataires
- Mars 2020 : sélection des prestataires et lancement du projet

Le démarrage du projet est prévu **en avril 2020,** selon le calendrier opérationnel suivant :

- Avril – juin 2020 : conception de l'univers de marque de la collection (naming, charte graphique, type de supports : print, panneaux et web) / identification des sites de la collection
- Juillet – octobre 2020 : conception graphique des panneaux d'interprétation / production des contenus
- Novembre 2020 : lancement de la production des panneaux d'interprétation
- 1er semestre 2021 : réalisation des panneaux et pose sur les sites.

- Septembre 2021 : inauguration de la collection.

Comité de pilotage

Le comité de pilotage de ce projet sera composé de :

- Le PETR du Pays d'Armagnac
- Les Offices de Tourisme du Pays d'Armagnac
- Arbre & Paysage 32 et le CAUE du Gers
- L'Etat
- Le Conseil Départemental du Gers

Expertises et compétences recherchées

- Prestataires compétents en matière de communication et de création graphique
- Prestataires spécialisés dans la conception et la réalisation de panneaux d'interprétation des patrimoines.
- Acteurs de la médiation environnementale et patrimoniale

Décomposition de la commande en lots

	Objet	Montant maximum
Lot 1	Identification des sites et création des contenus	10 000 € HT
Lot 2	Conception de l'univers de marque, conception graphique et édition du carnet de voyage, création page Web	10 000 € HT
Lot 3	Mise en page, fourniture et pose des panneaux	15 000 € HT

Remise des offres

Les offres doivent parvenir au siège du PETR du Pays d'Armagnac à l'attention de Madame la Présidente du Pays d'Armagnac (BP3 – 32800 EAUZE) au plus tard le **10 février 2020 à 12h00.**

Détail de l'offre à remettre

	Objet	Détail de l'offre à remettre
Lot 1	Identification des sites et création des contenus	Références et expériences CV des intervenants Mémoire technique et méthodologique Offre économique
Lot 2	Conception de l'univers de marque, conception graphique et édition du carnet de voyage, création page Web	Références et expériences CV des intervenants Mémoire technique et méthodologique Offre économique

Lot 3	Mise en page, fourniture et pose des panneaux	Caractéristiques techniques Offre économique

Critères de choix de l'offre pour chacun des lots:

Les critères pour le jugement des offres seront la valeur technique de la proposition (60 %), le prix des prestations (40%). Chaque offre fera l'objet d'une notation pour chaque critère sur une échelle de 1 à 10. Les notes obtenues seront ensuite pondérées par les pourcentages proportionnels au poids de chaque critère.

Le classement général des offres sera obtenu à l'aide des sommes des notes pondérées obtenues pour l'ensemble des critères. Le candidat retenu aura obtenu la meilleure note globale.

Personne contact

M. Matthieu DINGUIDARD – Responsable Tourisme & Culture
PETR du Pays d'Armagnac
BP3 – 32 800 EAUZE
Tel : 05 62 08 18 86 / 06 16 23 84 40
tourisme@pays-armagnac.fr